

Nombre de membres			
Afférents au Comité Syndical	En exercice	Présents	Quorum
86	86	54	44

Date de convocation du Comité Syndical
21/09/2026

Date d’affichage de la convocation au siège
21/09/2026

SEANCE DU
29 SEPTEMBRE 2026

Le 29 septembre 2026 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la salle polyvalente de Malintrat, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l’élection d’un secrétaire de séance au sein du Comité : Malory GIANGRECO est désignée pour remplir cette fonction, qu’elle a acceptée.

ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :

Communauté d’Agglomération Riom Limagne et Volcans : Sébastien CHANUDET, Lionel CHAUVIN, Jean-Pierre CHRETIEN, Josquin GARAYT, Bruno GRIMBERG, Olivier HABLOT, Bérangère LAMBERT, André LAVIE, Malory GIANGRECO, Anne MAZAUDIER, Didier MIGNE, Frédéric RANOUX-JULIEN, Isabelle RAYMOND, Laurent RENAULT, Olivier SOUCHON, Paul THIEL, Edwige TIXIER, Johan CARETTE, Yves GODART

Billom Communauté : Olivier CUBIZOLLE, Michel DEGOILLE, Régis DODAT, Guy MAILLARD, Maryline RAMADIER, Dominique ROSSIGNOL, Eric ECHALIER, Pierre MOINE,

Communauté de Communes Plaine Limagne : Céline AYME, Brigitte BILLEBAUD, Yannick BOUSSET, Romain DARLET, Arnaud GAY, Frédéric MARTIN,

Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge : Bernard COTTIER, Denis GEORGES, Lionel LARROUSSE, Leslie MAZUEL, Marie-Claire MENUGE, Stéphane MICHALET, François MOULIN, Kristel POIROT, Antonin OUVARD,

Communauté de Communes Entre Dore Et Allier : Gilles BERGAMI, Dominique REY, Dorothee TRICHARD, Isabelle POUILLARD,

Mond’Arverne Communauté : Jean-Marc BORDIER, Bernard DUCREUX, Damien HEYRAUD, Alain LAGRU, Guillaume MAILLET, Sébastien SIMIONI, Pierre DUPECHER, Éric FAYE

Pouvoirs : Pouvoir de Cécile BERTAUD à Malory GIANGRECO

Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Thème : QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

Dél.2026-43 : Représentation du SBA à l'association Réseau Réduire Plus

VU l'article L.2121-21 du CGCT précisant les règles de vote pour les nominations des délégués syndicaux dans les organismes extérieurs ;

VU la délibération 2016-47 d'Adhésion du SBA au Réseau Compost Plus ;

VU les statuts de l'association Réseau Réduire Plus (association loi 1901) dans leur version du mois de juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'association Réseau Réduire Plus regroupe depuis 2011 les collectivités territoriales françaises ayant pour point commun la mise en place de la collecte séparée des biodéchets pour un retour au sol de qualité. Ce réseau est né de la volonté de partager les retours d'expériences et de positionner le tri à la source des biodéchets comme une solution d'avenir pour la gestion et la réduction durable des déchets mais aussi pour la protection des sols ;

CONSIDÉRANT que chaque adhérent est représenté à l'assemblée générale de l'association par un titulaire et un suppléant nommés par la collectivité. Le mandat au sein de l'association expire lorsque leur mandat au sein de leur collectivité prend fin ;

Le Président informe le Comité Syndical que le SBA est adhérent à l'association « Réseau réduire plus » (Réseau compost plus jusqu'en juin 2025) depuis 2016. Le réseau permet au SBA d'échanger sur les bonnes pratiques à engager pour promouvoir et mettre en place la collecte séparée des biodéchets.

Suite au renouvellement du Comité syndical du mois de mai 2026, il est nécessaire de désigner deux nouveaux conseillers syndicaux qui participeront aux assemblées générales de l'association en tant que délégué titulaire et délégué suppléant

Les candidatures de Malory GIANGRECO, au poste de délégué titulaire, et de Denis GEORGES, au poste de délégué suppléant, sont proposées par le Président.

Le Président demande aux autres candidats de se faire connaître. Aucune autre candidature n'est constatée.

Le Comité Syndical accepte à l'unanimité des membres présents le vote à mains levées pour la désignation des représentants du SBA au Réseau Réduire Plus.

Les résultats du vote sont les suivants :

Représentant titulaire :

- Ne prend pas part au vote : 0
- Votants : 54
- Pouvoirs : 1
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 0
- Suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

Résultat des votes : 55 voix pour Malory Giangreco.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20261005-DEL2026-43-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2026

Représentant suppléant :

- Ne prend pas part au vote : 0
- Votants : 54
- Pouvoirs : 1
- Suffrages nuls : 0
- Suffrages blancs : 0
- Suffrages exprimés : 55
- Majorité absolue : 28

Résultat des votes : 55 voix pour Denis Georges.

Le Comité Syndical,

Article 1 : **DESIGNE** Malory GIANGRECO en qualité de représentante titulaire du Syndicat du Bois de l'Aumône au sein de l'Assemblée Générale du Réseau Réduire Plus.

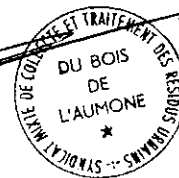
Article 2 : **DESIGNE** Denis GEORGES en qualité de représentant suppléant du Syndicat du Bois de l'Aumône au sein de l'Assemblée Générale du Réseau Réduire Plus.

Ampliation en sera adressée à la Sous-Préfecture de Riom.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,

Le Président,

Lionel CHAUVIN



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou affichage et de sa transmission en Préfecture devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

Accusé de réception en préfecture
063-256300161-20261005-DEL2026-43-DE
Date de réception préfecture : 05/10/2026